

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>14<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PARC_MONTSOURIS	Numéro	19U7
Adresse du site	<b>8, villa du parc de Montsouris</b>	Hauteur	R + 6 (20,55 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz et 2100 MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.</b>		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°).		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>24/11/2014</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>21/02/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>21/04/2020</b>

Historique et contexte	<b>Version précédente validée à la CCTM du 24/11/2014</b>
------------------------	---

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz et 2100 MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ). L'orientation des antennes est 30°, 160° et 260°.		
Distance des ouvrants	Portillon d'accès terrasse à 7,50 m	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	<b>30° &lt; 5V/m ; 160° &lt; 4V/m ; 260° &lt; 3V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés sur la zone technique. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	26,57 m pour les antennes actives 27,20 m pour les antennes inactives

#### Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Institut mutualiste Montsouris	42 boulevard Jourdan	R+7 29m	OUI	60m	<1
Enseignement supérieur	8 Villa du parc Montsouris	R+3 12m	NON	10m	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50m.



	Azimut 30°	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.50 m	16.50 m	16.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :





**Vue des Azimuts**

AZIMUT 30°



AZIMUT 160°



AZIMUT 260°

